

Réf: Dossier 265395

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE VISION DE L'IMMOBILIER AFRICAIN » en abrégé « NVIA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE, Lot 1076,  
Ilot 89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION DE L'IMMOBILIER AFRICAIN » en abrégé « NVIA »

Objet : ACHAT, RENOVATION ET VENTE DE MAISON

GESTION IMMOBLIERE

LOCATION ET VENTE

COMMERCE GENERAL

TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers

avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens

sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être

créée et généralement, toute opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE, Lot 1076, Ilot 89

Dirigeant(s) M N'GORAN YAO FRANCK ELISEE (GÉRANT), M SORO WONGBANAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06771 du 28/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83884/GTCA/RC/2023 du 28/11/2023

